

Texiens, a commencé à protester contre de pareils actes. Le gouvernement de Juarez qui sent son impuissance, accuse de ces désordres les révolutionnaires, et ces derniers en rejettent la responsabilité sur le Président du Mexique, prétendant qu'il existe une entente entre lui et le Président Grant.

Les Etats-Unis d'ordinaire si revêches et si jaloux de faire respecter leur autorité, se trouvent dans une position difficile à démarquer. Souffrir l'état de choses actuel c'est faire acte de lâcheté. Imposer leur protectorat, c'est vouloir maintenir la paix à main armée et dépenser des sommes considérables pendant nombre d'années. Annexer définitivement, c'est ajouter des éléments nombreux de discorde dans le sein de la fédération américaine.

Il est probable que Grant ne prendra pas de parti décisif pour trancher ces difficultés pour le présent; car cela l'empêcherait de travailler efficacement à sa réélection et de rêver à son aise aux vicissitudes éternelles de l'imbroglio de l'Alabama.

* *
*

Les travaux de la cinquième et dernière session de notre premier Parlement fédéral sont terminés pour le plus grand repos des honorables députés. Enumérer et apprécier tout ce qui a été fait serait une tâche trop considérable pour le cadre de cette chronique, et l'on ne peut guère que signaler rapidement au hasard quelques-uns des traits principaux de cette session.

C'est une œuvre ingrate et difficile que de maintenir l'harmonie dans les idées et les opinions, à cause des éléments hétérogènes et souvent discordants qui composent la représentation de la Puissance. L'intérêt local, l'intérêt de parti, les dissentiments en matière religieuse sont presque constamment en lutte dans les affaires de politique générale. Voilà une des anomalies ou plutôt un des points faibles de notre constitution comme de la plupart des constitutions humaines. Aussi il faut s'attendre à chaque instant à quelque conflit.

Des discussions sérieuses ont eu lieu à propos de l'acte des Ecoles passé à la dernière session provinciale du Nouveau-Brunswick. On a demandé à la Chambre fédérale de désavouer ce Bill qui est manifestement injuste et qui bat en brèche les sentiments religieux des catholiques. Il y est statué qu'aucun "symbole ou emblème distinctif d'une société nationale ou autre, de parti politique ou d'organisation religieuse, ne sera exhibé ou employé dans la salle d'école, soit dans les arrangements ou exercices généraux, soit sur la personne des instituteurs ou des élèves." On y défend aux professeurs de faire usage d'aucun catéchisme religieux et on leur recommande d'enseigner aux élèves les vertus naturelles. Un tel Bill ne décrète rien moins que l'exclusion de Dieu et de ses ministres dans l'éducation des enfants. Ce n'est rien moins que l'athéisme en pratique légiféré par des chrétiens.

Cette loi inique devait être désavouée formellement; et cependant une motion présentée à cet effet a été perdue après avoir passé à travers les tergiversations ministérielles, après s'être heurtée sur des questions de constitutionnalité, après avoir été combattue par